

## **ALGERIE**

### **FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ALGERIENNE DE LA FRANCE**

Par Mélanie Morisse-Schilbach

**L'auteur, étudiante allemande du Professeur Charles Zorgbibe, au département de Science Politique de la Sorbonne se demande si une politique européenne à l'égard de l'Algérie, ne serait pas pour la France un moyen de surmonter les obstacles du passé.**

### **L'APPROCHE GAULLIENNE ET SON INTERPRÉTATION PAR G. POMPIDOU ET V. GISCARD D'ESTAING**

Lorsque le général de Gaulle accédait au pouvoir en 1958, il ne semblait pas avoir défini une politique algérienne.

Ses déclarations initiales étaient fort ambiguës. Le slogan " Vive l'Algérie française " laissait penser que de Gaulle favorisait le concept de l'intégration mais son "Je vous ai compris " lors de son voyage en octobre 1958 mettait en évidence qu'il cherchait à résoudre la crise algérienne en dehors de l'intégration. Le Plan de Constantine annoncé par de Gaulle à l'occasion de son voyage en Algérie, prévoyait un plan quinquennal avec une accélération de l'industrialisation pour réduire le chômage, une réforme agraire pour reconstruire une classe de petits paysans propriétaires musulmans, la construction de logements en villes et la politique de scolarisation pour les jeunes musulmans. La France serait sérieusement engagée au niveau financier en aidant et garantissant les investissements nécessaires.

**Cependant, la politique d'autodétermination de de Gaulle tombait sur une société française déchirée sur la question algérienne:**

**Il y avait les partisans d'une Algérie française**, des « pieds-noirs », des officiers traumatisés par la guerre en Indochine, des forces politiques fiées à la tradition nationaliste d'extrême-droite et un noyau dur fascisant.

**En face, il y avait les anticolonialistes du type internationalistes**, fidèles aux objectifs de la lutte des classes, tiers-mondiste qui découvraient les révolutions paysannes ainsi que dreyfusards qui refusaient le sacrifice des droits de l'homme au nom de la raison d'État. Cependant, l'affrontement ne se déroulait qu'au sein d'une minorité d'activistes. La plupart des Français n'étaient pas vraiment touchés par la guerre. En effet, celle-ci se déroulait dans une lointaine Algérie peu connue des métropolitains. Le souvenir de la guerre ne touchait ainsi qu'une minorité de Français qui - en plus - n'avaient pas le même regard sur les événements. La guerre d'Algérie apparaissait profondément comme une guerre "franco-française".

**Soutenu par la plupart des Français et par les milieux économiques et contesté par les Français d'Algérie, de Gaulle lançait en 1961 des négociations avec le Front de Libération nationale (FLN) sur l'indépendance de l'Algérie aboutissant en mars 1962 aux accords d'Évian.**

Les accords réglant le maintien des intérêts énergétiques au Sahara, les droits de la population européenne (pieds-noirs), le maintien d'une présence militaire ainsi qu'une étroite coopération, ont ouvert un nouveau chapitre dans les relations avec l'Algérie : face à la volonté des Algériens et d'une grande partie des Français en France de faire de l'Algérie un pays indépendant et au poids stratégique important de l'Algérie dans la

Méditerranée, l'heure était à l'invention d'une décolonisation « exemplaire » qui devait déboucher sur une coopération exemplaire. Pour les auteurs français comme Nicole Grimaud la stratégie de coopération était la cause principale de la non-rupture des relations franco-algériennes d'aujourd'hui.

**Face aux intérêts vitaux en Algérie, l'échec de la colonisation devait être remplacé par une nouvelle forme de liaison, celle de la coopération.**

Mais le modèle algérien de coopération révélait encore une autre motivation française: le succès de la coopération avec l'Algérie pouvait fournir un nouveau modèle pour les relations postcoloniales que la France cherchait à établir avec le Tiers Monde.

**Cependant, la stratégie gaullienne ne débouchait pas sur une époque dorée** parce que dès le début il y avait une double interprétation des textes d'Évian: la France considérait les accords non pas comme un traité entre deux États indépendants mais comme une sorte de programme'. Par conséquent, les autorités françaises voulaient comprendre les règlements comme moyen de préservation des intérêts traditionnels : les intérêts de la communauté européenne, de l'État et des entreprises (banques, usines) et les intérêts stratégiques (ressources énergétiques).

**Par contre, du côté algérien, la seule motivation à conclure les négociations et signer les accords** était qu'on puisse mettre fin à la guerre le plus tôt possible'. Cette différente lecture du texte fondamental de la nouvelle coopération était la cause de l'échec rapide des accords. Tandis qu'au niveau de l'aide financière, l'Algérie représentait désormais le plus gros poste budgétaire de la coopération française aux États nord-africains et du Tiers Monde, la coopération dans le domaine humain et économique se développait au détriment de la France: les terres des colons ont été nationalisées en 1963 sans indemnisation de même que l'industrie.

**En même temps, la France était confrontée à la première vague d'émigration** des pieds-noirs et des harkis qui se sentaient menacés par la politique anti-française du gouvernement Ben Bella. Malgré des tensions accrues dans la relation avec l'Algérie indépendante, Paris voulait continuer sur le chemin d'une coopération fondée sur une « obligation morale et une mauvaise conscience inavouée ». Dès lors, les axes de la politique algérienne de coopération n'ont pas changé sur le fond: aide économique et financière, coopération culturelle et technique (envoi des coopérants français, bourses pour les étudiants algériens) et coopération en matière d'émigration (politique de visas).

**Sous G. Pompidou, les relations avec l'Algérie se détérioraient nettement, le contentieux sur le pétrole étant l'un des dossiers les plus délicats.**

**La détérioration s'explique notamment par le changement de politique en Algérie.**

Après le coup d'État de 1965, le nouveau président algérien Boumedienne adoptait une attitude de plus en plus militante vis-à-vis de la France. La voie socialiste **l'amenait à se tourner vers l'URSS** et le tiers-mondisme militant. Il pensait que l'Algérie avait gagné du prestige dans le Tiers Monde avec la guerre d'Algérie ce qui lui donnait une quasi-mission de leader des pays arabes sous-développés face à l'Occident dont la France semblait être le porte-parole le plus proche.

**Les vagues de nationalisations des sociétés et biens français s'inscrivaient ainsi dans une politique anti-française** qui considérait la politique de coopération de de Gaulle comme une nouvelle forme de colonialisme.

Animée du désir de conquérir l'indépendance économique et de donner à l'État le

contrôle de tous les secteurs de l'économie, le gouvernement algérien poursuivait la stratégie typique des pays du Tiers Monde de la guerre froide: d'une part, l'établissement d'une industrie nationale intégrée et l'application des réformes sociales créant ainsi un marché intérieur autonome et, d'autre part l'importation de technologies, financées par la rente pétrolière.

**La politique anti-française de Boumedienne** correspondait à un moindre intérêt français dans le commerce avec le Maghreb en général et l'Algérie en particulier, à un recul dans l'aide publique ainsi qu'à une attitude plus réservée dans le domaine de l'immigration.

Suite au choc pétrolier de 1973, la France comme les autres pays européens glissait dans sa première crise économique grave après la seconde guerre mondiale, aboutissant entre autres à un taux très élevé de chômage. Par la suite, la France comme ses partenaires européens, décrétait « l'immigration zéro » mais la population musulmane continuait de croître, par une natalité élevée, des entrées illégales et un règlement autorisant le regroupement familial'. Dans ses efforts de réduire le flux migratoire, la France avait trouvé l'aide inattendue des autorités algériennes. En effet, le 20 septembre 1973, le président Bournedienne suspendait lui-même l'immigration vers la France face à une vague d'attentats racistes contre les immigrés algériens qui avait frappé le Midi et d'autres régions françaises du sud.

**Face au choc pétrolier et à la crise économique dans le monde occidental**, la France de Georges Pompidou souhaitait alors abandonner la priorité absolue accordée à l'Algérie au temps de de Gaulle. Le concept de « banalisation » sous-entendait que la coopération avec l'Algérie devait perdre son caractère privilégié et exemplaire. Désormais la France postgaulliste ne voulait plus faire de concessions majeures à l'Algérie.

**Le premier président français non gaulliste, successeur de Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing**, s'est efforcé de continuer la banalisation des relations bilatérales de manière à les mettre « à l'abri des passions et des brouilles périodiques ».

Pour y parvenir et obtenir rapidement une réconciliation avec Alger, Valéry Giscard d'Estaing choisissait l'Algérie pour son premier déplacement à l'extérieur. Désormais, il situait la relation avec l'Algérie au rang des relations cordiales en poursuivant une stratégie pragmatique: une coopération cordiale par étapes successives, bien espacées et mesurées ce qui signifiait que la France ne cherchait pas à réserver un traitement spécial et exceptionnel aux Algériens. Ainsi la France giscardienne ne portait pas un intérêt exclusif à l'Algérie et cessait de considérer l'Algérie comme porte du Tiers Monde.

**Après avoir connu une période tendue au début, les relations franco-algériennes se développaient vers une réconciliation à la fin du septennat de Giscard d'Estaing.**

Fidèle à sa nouvelle stratégie de coopération cordiale, la France giscardienne s'est montrée très réticente à la recherche des Algériens d'une compréhension bienveillante pour la hausse exceptionnelle du pétrole et du gaz algériens. Dans ce sens, l'aide bilatérale publique continuait à diminuer pour l'Algérie et à augmenter en même temps pour les autres pays maghrébins, surtout pour le Maroc. Le moindre engagement français en Algérie s'est inscrit dans un environnement commercial de plus en plus défavorable pour le Maghreb puisque suite au processus d'intégration économique en Europe de l'Ouest, les entreprises françaises se dirigeaient vers leurs partenaires européens.

Cependant, malgré le moindre intérêt du commerce français, le gouvernement de

Paris cherchait à continuer sa politique de coopération avec le Maghreb, notamment en matières culturelles et techniques. En soulignant le poids des traditions historiques, la coopération culturelle et technique constituait désormais le socle des relations franco-maghrébines. Selon Nicole Grimaud c'était le meilleur atout que la France pouvait se donner pour rester proche des élites (francophones) en Algérie comme ailleurs au Maghreb.

**La réconciliation se concrétisait en 1980 avec la conclusion des accords majeurs sur la situation des personnes, les biens français restés en Algérie et l'émigration algérienne.**

Sur ce dernier point, la France mettait en place des incitations au rapatriement des travailleurs algériens et de leurs familles en Algérie (réinsertion et mesures d'aide à la création en Algérie de petites entreprises) alors que le gouvernement algérien débloquait des comptes bancaires français privés gelés depuis l'indépendance.

Avec le rapatriement des travailleurs, la France poursuivait une stratégie qui " inverse le mouvement migratoire en une période de chômage et dote les industries naissantes en Algérie d'ouvriers qualifiés ".

C'était également le moment où les échanges économiques en faveur de la France se mettaient en place. Désormais, avec une Algérie devenue riche et leader du mouvement non aligné, on continuait malgré les tensions diplomatiques et les incompréhensions « traditionnelles » à faire des affaires. D'autant plus que l'Algérie jouait un rôle central dans les discussions sur le Nouvel ordre mondial dont la France giscardienne se voulait être le porte-parole.

## **LES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE SOUS LE PRÉSIDENT MITTERRAND JUSQU'À L'ARRÊT DU PROCESSUS ÉLECTORAL EN ALGÉRIE**

Lorsque François Mitterrand accédait au pouvoir en 1981, l'un de ses projets consistait à renouveler les formules traditionnelles d'aide au développement que la France appliquait depuis la décolonisation. L'objectif était une sorte de co-développement dont le premier pays bénéficiaire devait être l'Algérie. L'idée personnelle de Mitterrand consistait à trouver un moyen pour pallier la dégradation des termes de l'échange Nord-Sud induite par la baisse générale du prix des matières premières. Pour lui, les pays du Maghreb étaient des voisins très importants, mais en tant que pays indépendants ce qui signifiait que la France n'a pas le droit d'intervenir dans leurs affaires intérieures et qu'elle ne se sent pas responsable de ce qui s'y passe.

**La stratégie mitterrandonienne se traduisait ainsi par l'entretien des meilleurs rapports possibles avec les trois pays du Maghreb** et l'encouragement à implanter chez eux la démocratie sans pour autant les juger en public, mais en favorisant leur développement. Il s'agissait ainsi d'entretenir des rapports dépassionnés et les plus utiles possible. Avec l'Algérie, Mitterrand poursuivait plusieurs objectifs: en premier lieu la réconciliation franco-algérienne aboutissant à une nouvelle amitié, en second lieu la relance de la dynamique commerciale et finalement, sur le plan international, la mise en œuvre d'une coopération franco-algérienne exemplaire et symbolique des nouveaux rapports Nord-Sud tout en soulignant le maintien de l'influence française dans la région, notamment contre l'influence accrue des États-Unis.

**En mettant en œuvre ces objectifs, l'Algérie devait rester au premier rang, comparable à celui du temps de de Gaulle.**

Pour y parvenir, il fallait faire des gestes diplomatiques. Le président français se

rendait à Alger en 1981, recevait en novembre 1983 le président algérien Chadli Benjedid - le premier président de l'Algérie indépendante à venir en France - et retournait à nouveau en Algérie en 1984. Désormais, les rencontres Mitterrand-Chadli prenaient un rythme d'aller-retour dans la journée comparables à ceux entre les chefs d'États européens.

Comme l'indique Hubert Védrine, le président Mitterrand voulait faire de la relation franco-algérienne un pendant de la relation avec la RFA. Cependant, la priorité algérienne cédait bientôt la place au souci de l'équilibre maghrébin. L'attitude du président dans l'affaire du Sahara occidental démontre ce choix : malgré la pression constante de l'Algérie en vue d'un plus fort engagement pro-algérien de la France dans le conflit, Mitterrand s'était tenu au principe du référendum et évitait de se laisser entraîner.

### **Alors que la France mitterrandienne ne voulait plus privilégier l'Algérie au niveau politique, elle le faisait au niveau économique.**

Soucieux d'encaisser plus de devises avec leurs hydrocarbures, les Algériens demandaient à la France de payer un surcoût pour le gaz et le pétrole. Convaincu par le ministre des Affaires étrangères, Claude Cheysson, qui voyait dans un tel contrat la réalisation de la généreuse politique Nord-Sud, le président se déclarait d'accord pour qu'un accord entre Sonatrach et Gaz de France soit conclu: la France achetait 9 millions de mètres cubes de gaz à un prix supérieur de 25% au cours du marché mondial (!). Devant l'Assemblée nationale très réticente, le premier ministre déclarait qu'il s'agissait d'une aide au développement.

Cependant, comme El Mellouki l'a démontré, le surcoût de la vente du gaz n'était pas listé dans le budget algérien au titre de l'aide publique reçue de la France mais comme des recettes normales de la Sonatrach. Suite à la baisse des prix internationaux des hydrocarbures sur lesquels le gaz algérien est indexé, la France sous le premier ministre Jacques Chirac renégociait en septembre 1986 l'accord de gaz.

### **En janvier 1989, un nouvel accord était conclu rapprochant le prix du gaz algérien du cours du marché.**

Simultanément, la France décidait de s'engager conjointement avec le Maroc et l'Algérie dans le projet du gazoduc euro-maghrébin livrant du gaz de l'Algérie via le Maroc vers l'Espagne et l'Europe.

Malgré le nouvel accord général de coopération, conclu en juin 1982 sur les trois piliers « classiques » de la coopération francoalgérienne, à savoir le dossier économique et financier, le dossier technique et culturel ainsi que le dossier sur l'immigration, des contentieux commerciaux se mettaient à s'accumuler.

La bureaucratie algérienne suspicieuse devant toute forme d'ingérence, voyait dans le fort engagement des entreprises françaises une sorte de néocolonialisme et freinait ainsi l'application des accords.

Au-delà des querelles dans le dossier commercial, le dossier de l'immigration n'avancait pas selon les espoirs français. Lorsque Mitterrand accédait au pouvoir il avait rompu avec la politique d'immigration de ses prédécesseurs en introduisant des mesures libérales en faveur de l'intégration des travailleurs maghrébins en France.

**Cependant, ces mesures se heurtaient de plus en plus à une résistance accrue de l'opinion française** contre la présence des immigrés algériens. Après la défaite dans les élections municipales en 1983 - élections qui ont révélé l'arrivée d'un nouveau parti, le Front national - la politique d'immigration des socialistes réagissait à cette « fièvre raciste » en se concentrant désormais sur la lutte contre le marché noir et les immigrés illégaux.

**Le début du deuxième septennat de Mitterrand correspondait au déclin de l'économie algérienne** aboutissant en octobre 1988 aux insurrections dans les grandes villes. C'était le début de la fin de la politique algérienne française puisque les insurrections de 1988 ont démontré les limites d'une politique de coopération basée seulement sur la poursuite des intérêts français avec d'autres moyens que la colonisation.

Les limites d'une pure et simple administration de la relation spécifique apparaissaient au moment où les responsables français étaient surpris par les violentes insurrections et ne pouvaient que réagir aux événements au lieu d'agir. Les premières réactions à Paris étaient ainsi prudentes: pour le président, il fallait avant tout éviter des déclarations spontanées qui pourraient constituer un impair. Fidèle à sa stratégie, le président Mitterrand était particulièrement vigilant à ne rien faire qui puisse compromettre l'équilibre maghrébin.

C'était ainsi que la confiance de Paris dans la capacité de la classe dirigeante algérienne à sortir toute seule de la crise n'était pas ébranlée. Au temps des premiers bouleversements à l'Est, les responsables à Paris étaient convaincus que ce pays parviendrait aussi à se démocratiser. C'étaient notamment les liens étroits entre les socialistes français et les élites francophones du régime qui justifiaient cette confiance aveugle.

L'unique changement visible dans la politique française était l'accroissement de l'aide économique ainsi que des négociations sur le nouvel accord de gaz qui prévoyait (en contrepartie de la baisse du prix pour le gaz algérien) 7 milliards de FF, officiellement à titre d'aide au développement.

En même temps, l'alibi de la non-ingérence surgissait: en effet celle-ci s'expliquait par la raison d'État qui commandait de ne pas se mêler des affaires intérieures d'un État ami. En faisant confiance aux amis algériens, la France se félicitait de voir l'Algérie suivre les exemples des pays de l'Europe de l'Est et se tourner vers un système politique démocratique.

**Face au manque de volonté d'adapter sa politique algérienne aux événements**, il n'était pas surprenant que le deuxième choc pour les responsables français de juin 1990 et pendant l'été 1991, n'a de nouveau provoqué que des réactions hésitantes et prudentes à Paris. L'arrivée des forces islamistes sur la scène politique en Algérie lors des élections municipales de juin 1990 était considérée en France comme une menace pour la jeune démocratie algérienne.

Paris avait ressenti ainsi favorablement la fermeté du gouvernement algérien face aux exigences apparemment inacceptables, des mouvements islamistes concernant la suite des procédures électorales. Par conséquent, les premières réactions en France ne concernaient pas la recherche des origines des émeutes de 1988 ni de l'arrivée des mouvements islamistes, mais la discussion sur d'éventuels contrecoups sur l'immigration en France. De nouveau, on réfléchissait sur un renforcement de l'aide économique. Au-delà des déclarations volontaristes, aucune position officielle n'était prise. Le gouvernement français choisissait à nouveau le soutien illimité au régime en place.

**Le silence « à la française » continuait au moment des premières élections législatives de l'histoire de l'Algérie prévues pour Juin 1991.**

En effet, lorsque le président Chadli décidait, suite aux nombreuses manifestations et à une grève générale organisée par les islamistes, de décréter l'état de siège, de renvoyer le gouvernement de Hamrouche, de reporter les élections à la fin de l'année et d'emprisonner les deux principaux leaders du mouvement islamiste, les membres du gouvernement français ainsi que l'opposition condamnaient les tentations

d'ingérence dans les affaires algériennes et conseillaient de s'abstenir de déclarations intempestives.

**Cependant, avec l'interruption du processus électoral et l'arrestation des leaders islamistes, les relations franco-algériennes entraient dans une période de refroidissement entraînant par une discussion sérieuse en France sur la réaction politique convenable.**

**Mélanie MORISSE-SCHILBACH**

NOTES:

1. Voir Claude Liauzu, L'Europe et l'Afrique méditerranéenne. De Suez (1869) à nos jours, Paris, Ed. Complexe, 1994, p. 171.

2. Voir Jean-François Sirinelli Robert Vendenbussche et Jean Vavasseur-Desperrier (éd.) La France de 1914 à nos jours Paris, PUF 1993, p. 317.

3. Après le retrait français en Syrie et du Liban, l'échec de la campagne de Suez et les indépendances tunisienne et marocaine, c'était le maintien d'un point d'ancrage important de la France en Afrique du Nord face à l'arrivée des deux grandes puissances en Méditerranée (États-Unis et l'URSS qui faisait de l'Algérie un pays important.

4. Voir Nicole Grimaud, La politique extérieure de l'Algérie Paris, Karthala, 1984.

5. Voir Thierno Dalloz, La politique étrangère de Georges Pompidou, Paris LGDJ, 1992, p. 107.

6. Voir Jean-François Daguzan, op. cit., p. 886.

7. De 1962 à 1969, l'Algérie reçoit 66% en moyenne de l'aide publique et privée à destination du Maghreb et 21,7% de celle à destination des États du Tiers monde. Voir Bouhout El Mellouki Riffi, La politique française de coopération avec les États du Maghreb (1955-1987), Paris, Publisud, 1989, p. 119.

8. Nicole Grimaud, op. cit., p. 40.

9. Au début des années 70, le gouvernement algérien continuait à nationaliser des sociétés sans indemnisation, parmi eux les sociétés pétrolières. En avril 1971, les autorités algériennes ont fixé le prix du pétrole unilatéralement ce qui entraînait une grave crise diplomatique avec la France. L'Algérie justifiait le prix élevé avec la haute qualité et la proximité de l'Europe ce qui réduirait les frais de transport et de ravitaillement. Voir André Nouschi, La France et le monde arabe. Depuis 1962, mythes et réalités d'une ambition, Paris, Vuibert, 1994, p. 95.

10. Sur la stratégie de substitution d'importation voir Hartmut Elsenhans, Nohlen, Dieter et Franz Nuscheler (éd.), Handbuch der Dritten Welt, t. 6: Nordafrika und Naher Osten, 3e éd., Bonn, 1993, p. 196-216.

11. Voir Milton Viorst, Le prophète exilé. Être musulman en France, dans Jeune Afrique, n°1905 du 9 et 15 juillet 1997, p. 54 et s. Sur un repère historique de la politique d'immigration de la France voir Patrique Weil, La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de L'immigration, 1938-1991, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

12. Valéry Giscard d'Estaing cité par Bouhout El Mellouki Riffi, op. cit., p. 262.

13. Voir Nicole Grimaud, op. cit., p. 345.

14. Ibid., p, 337.

15. Sur le nouvel ordre mondial dans la politique extérieure de Giscard voir Alfred Grosser, op. cit., p. 262 et s.

16. Voir Hubert Védrine, Les mondes de François Mitterrand. A l'Elysée 1981-1995, Paris, Fayard, 1996, p. 328.

17. Voir ibid., p. 329.

18. Voir ibid., p. 332.

19. Voir Bouhout El Mellouki Riffi, op. cit., p. 273.

20. Voir Bertrand Benoît, Le syndrome algérien. L'imaginaire de la politique algérienne de la France, L'Harmattan, 1995, p. 29.

21. Voir Alain Chenal, La France rattrapée par le drame algérien, dans politique étrangère, 2 (1995), p. 416.

22. Voir Bertrand Benoît, op. cit., p. 35.

23. Voir ibid., p. 41.

**[www.geopolitis.net](http://www.geopolitis.net)**